OAIC 46-01 ANNEXE D APPENDICE 7

## MARKSMANSHIP CLASSIFICATION BADGES - INSIGNES DE CLASSIFICATION DE TIR

Badge Insigne	Illustration	Position on uniform Position sur l'uniforme
Marksman (Level I) Tireur d'élite première classe (Niveau I)		Marksmanship qualification badges are placed 6 cm from the bottom edge of the left sleeve. For the first three levels, the numeral badge is placed at 6 cm and the crossed rifles are positions 0.5 cm about the numeral badge.
First Class Marksman (Level II) Tireur d'élite (Niveau II)		Only the badge for the highest level attained shall be worn.  (Illustrated References at Annex F, Appendix 9)  Les insignes de qualifications de tir se portent à 6 cm du bas de la manche gauche. Pour les trois premiers niveaux, l'insigne numérique est placé à 6 cm et l'insigne d'épées croisées est placé à 0.5 cm au-dessus de l'insigne
Expert Marksman (Level III) Tireur expert (Niveau III)		numérique. Seul l'insigne indiquant le niveau le plus élevé atteint est porté. (Références Illustrées à l'Annexe F, Appendice 9)

OAIC 46-01 ANNEXE D APPENDICE 7

## MARKSMANSHIP CLASSIFICATION BADGES - INSIGNES DE CLASSIFICATION DE TIR

Badge Insigne	Illustration	Position on uniform Position sur l'uniforme
Distinguished Marksman Tireur émérite		Same as Above Voir plus haut